



Informations des autorités communales à la population du village d'Alle

SCRUTIN CANTONAL DU 18 OCTOBRE 2020 Elections du Parlement jurassien et du Gouvernement jurassien (1^{er} tour)

Pour le scrutin précité, l'horaire d'ouverture du bureau de vote (rez-de-chaussée de la mairie, Place de la Gare 1) est le suivant :

- **samedi** **17 octobre 2020, de 18 h 00 à 19 h 00**
- **dimanche** **18 octobre 2020, de 10 h 00 à 12 h 00**

Vote par correspondance

L'électeur souhaitant voter par correspondance glisse le-s bulletin-s dans l'enveloppe de vote, qu'il glisse ensuite dans l'enveloppe de transmission. L'enveloppe ne doit porter aucun signe distinctif.

L'électeur appose sa signature sur la carte de légitimation. Il la glisse dans l'enveloppe de transmission et veille à ce que l'adresse apparaisse bien dans la fenêtre. Il ferme l'enveloppe, l'affranchit selon les tarifs postaux en vigueur et la poste.

L'électeur peut également glisser l'enveloppe de transmission dans la boîte aux lettres de l'administration communale, ou remettre l'enveloppe de transmission au guichet du secrétariat communal durant les heures d'ouverture.

La carte de légitimation doit être signée, autant pour les votes envoyés par voie postale que pour ceux déposés dans la boîte aux lettres de la mairie ou au guichet du secrétariat communal.

L'enveloppe de vote par correspondance doit parvenir à l'administration communale au plus tard le vendredi précédant le jour du scrutin (dernier relevé de la case postale n° 59 et dernier délai pour glisser l'enveloppe dans la boîte aux lettres de la mairie : vendredi 16 octobre 2020 à 17h00).

Votes sous enveloppe – Traitement

Le traitement, ouvert au public, des votes par correspondance aura lieu au local de vote le samedi 17 octobre 2020 à 19h00.

Duplicata

Un duplicata de la carte de légitimation peut être délivré au plus tard 48 heures avant l'ouverture du scrutin.

ASSEMBLÉE COMMUNALE EXTRAORDINAIRE – CONVOCATION (Publication dans le journal officiel du jeudi 8 octobre 2020)

ALLE : assemblée communale extraordinaire, jeudi 22 octobre 2020, à 20h15 à la Salle des fêtes (Rte de Porrentruy 15) à Alle / Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 25 juin 2020
2. Discuter et décider le renouvellement, pour une période de quinze ans, du cautionnement de la société « Tennis-Club La Basse-Ville Alle », pour un prêt de Fr. 100'000.--
3. Dans le cadre du projet d'implantation d'une piste de jeu couverte, avec superstructures connexes, du Skater Hockey-Club (SHC) Ajoie sur le site du Centre sportif régional Les Prés Domont à Alle, voter un crédit de construction de Fr. 97'000.— pour les équipements de base, sous réserve des décisions des associations du Centre sportif et du SHC Ajoie pour la constitution d'un droit de superficie ; donner compétence au conseil communal pour se procurer les fonds nécessaires et consolider l'emprunt
4. Statuer sur la demande de naturalisation ordinaire de Mme Giuliana Mazzilli, ressortissante italienne domiciliée à Alle
5. Divers.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est consultable au panneau d'affichage sis dans la cour de la mairie, et sur le site internet www.alle.ch en version édulcorée. Les demandes de compléments ou de rectifications sont à adresser par écrit au secrétariat communal au plus tard la veille de la prochaine assemblée, ou à faire verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.



Vous êtes sensibles à nos valeurs ?
Vous avez du temps à donner aux autres ?
Vous aimez vous rendre utile ?

Pourquoi pas du bénévolat à la Croix-Rouge jurassienne ?
Ma présence fait la différence !

Informations disponibles sur :
<https://www.croix-rouge-jura.ch/benevoles>